

" LA RESISTANCE A L'OPPRESSION EST UN DROIT NATUREL
L. DELGRES



CHARTRE DU GONG



Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe

G. O. N. G.

* * * * *

LA CHARTE DU GONG - Juin 1963

Ces dernières années écoulées ont vu l'effondrement quasi général du système colonial dans le monde. Avec l'accession de l'Algérie à l'indépendance, après la libération des pays de l'Afrique Noire, l'empire colonial français s'est presque évanoui.

Tout près de la Guadeloupe, le renversement de la dictature sanglante de Batista par le glorieux peuple cubain, la transformation de Cuba en un état libre et socialiste, l'accession des Antilles sous domination britannique à l'autonomie et à l'indépendance a ouvert la voie au mouvement de décolonisation au sein même de la Caraïbe.

Les ex-colonies, fortes de leur dignité et de leur souveraineté retrouvées, sont entrées avec enthousiasme dans la voie de leur développement économique et social, bénéficiant de l'aide des autres états plus développés ou des organismes internationaux. Ces nouveaux États jouent sur le plan international un rôle dont l'importance n'échappe à personne.

Cependant, la Guadeloupe, ainsi que les quatre autres «départements d'Outre-mer», continue à subir le joug colonial français.

Les adaptations successives apportées à la politique dite d'assimilation ne peuvent plus masquer cette évidence. C'est pourquoi, le colonialisme français, dans un dernier sursaut de nostalgie, essaie de tout mettre en œuvre pour conserver ce dernier carré de la colonisation.

Malgré tout, il s'est développé durant ces dernières années, un véritable courant pour l'autonomie dans tous les milieux guadeloupéens. Mais ce courant n'a pu jusqu'à présent constituer une force organisée capable de briser le joug colonialiste.

Les faiblesses du mouvement autonomiste sur le plan pratique résultent du fait que l'élite politique n'a pas été capable de s'unir pour offrir des perspectives claires et nettes au peuple, que les partis politiques existants n'ont pas su toujours se dégager de la gangue électoraliste et des habitudes importées par la domination française et envisager hardiment l'avenir et enfin parce que le travail systématique et nécessaire d'éducation et d'organisation des masses n'a pas été convenablement fait. Tout cela s'explique par le fait que la question de la libération politique de la Guadeloupe ne s'est jamais posée comme une lutte évolutive de libération nationale.

L'analyse objective de toutes ces considérations eut au cours des deux années écoulées pour conséquence d'insuffler aux différents courants autonomistes qui sporadiquement se manifestaient dans la capitale française un enthousiasme nouveau, générateur d'objectifs bien définis et de moyens de lutte inédits. Ce fut donc dans l'euphorie générale que naquit ce qu'il était convenu d'appeler le Front Antillo-Guyanais. Cependant l'objectivité nous commande d'affirmer que, l'impossibilité pour cette organisation de se relever d'une part, à la suite de la mesure de dissolution qui la frappait et de se développer d'autre part, découle de l'esprit de clocher voisin de l'autoritarisme qui présidait aux décisions essen-

tielles, d'un manque de structuration organique, et enfin de divergences idéologiques sur la conception même du devenir respectif des pays intéressés.

Si les tâtonnements et les indécisions étaient inévitables en fonction même des conditions dans lesquelles le problème de l'autonomie se trouvait et se trouve encore posé leur perpétuation pourrait, à très brève échéance, plonger la Guadeloupe dans les plus terribles calamités.

Déjà la détérioration cumulative de la situation en Guadeloupe pose de façon non équivoque l'urgence de la mise en place des solutions adéquates. Elle pose en même temps et dramatiquement la nécessité d'une mobilisation générale de tous les Guadeloupéens pour la prise en main du destin de leur pays.

C'est pour toutes ces raisons, et profondément pénétrés du rôle qu'il leur appartient de jouer dans l'évolution de la Guadeloupe, qu'un certain nombre de Guadeloupéens, pour la plupart :

- Jeunes intellectuels en début de carrière ;
- Étudiants en fin d'études ;
- Travailleurs, ont décidé de créer une organisation en vue de tout mettre en œuvre pour :
- Réaliser la révolution politique, économique et sociale de en Guadeloupe ;
- Construire une Guadeloupe nouvelle, souveraine et heureuse. Cette organisation prendra la dénomination de Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe (G.O.N.G.) (...)

1. LE DROIT DU PEUPLE GUADELOUPEEN A DISPOSER DE LUI-MÊME.

Le droit à l'autodétermination est un droit inaliénable et imprescriptible reconnu à tous les peuples et expressément notifié par la Charte des Nations unies.

Les Guadeloupéens constituent un peuple majeur différent du peuple français. Communauté stable d'hommes avec un territoire propre, une histoire propre, une culture, une formation psychique, une langue (en dehors du français), une mentalité, des intérêts économiques, des mœurs, des besoins et des aspirations fondamentaux propres, ils constituent aujourd'hui une nation en pleine gestation certes, mais dont les composantes sont suffisamment nettes pour qu'elle revendique tous ses droits.

Il ne peut s'agir ici d'une minorité nationale pouvant s'intégrer à un ensemble national (français) plus grand. Il n'y a ici rien de comparable avec les exigences propres aux minorités nationales telles qu'on les rencontre en Corse, en Alsace, ou en Bretagne par exemple.

Il en résulte que :

2. LA GUADELOUPE A LE DROIT A LA PLEINE SOUVERAINETÉ NATIONALE.

C'est un principe constant sur lequel on ne saurait transiger quand bien même le peuple guadeloupéen consentirait à hiérarchiser les étapes par lesquelles inéluctablement il atteindrait son objectif final.

Cette revendication du reste, bien que reflétant forcément les conditions

objectives et subjectives qui la déterminent à un moment donné, s'inscrit en conséquence dans un cadre national.

La lutte du peuple guadeloupéen pour le triomphe de ses aspirations est par conséquent une lutte à caractère national pour la raison même que ces aspirations sont le reflet d'un désir encore plus ou moins conscient de libération du joug oppresseur.

3. LA LUTTE POUR CE DROIT EST UNE LUTTE JUSTE.

Elle s'inscrit dans le grand courant de décolonisation qui constitue l'événement historique fondamental de notre époque.

Des conditions favorables existent aujourd'hui pour engager et mener à bien une telle lutte. Elles sont à la fois externes et internes :

1. Externes.

La désagrégation générale du système colonial depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale fait qu'aujourd'hui les plus petits pays encore colonisés ont le droit de prétendre eux aussi rejeter le joug colonial.

- La condamnation ferme de l'O.N.U. du colonialisme et sa résolution tendant à la libération de tous les pays colonisés dans le courant de 1963.
- L'accession du Tiers Monde à la souveraineté nationale et internationale.
- L'existence du camp socialiste qui groupe plus du tiers de la population du globe et qui milite en faveur de l'émancipation des peuples sous tutelle.

Enfin l'accession récente de l'Algérie (naguère «départements français») à l'indépendance de même que la transformation politique opérée dans les Antilles britanniques et la marche triomphante de la révolution cubaine en dépit de tous les mauvais coups de ses adversaires impérialistes, sont de nature à hâter l'évolution politique en Guadeloupe.

II. Internes.

Ces conditions sont à la fois objectives et subjectives :

La preuve est faite que le système d'appartenance à la France ne saurait résoudre les problèmes spécifiques de la Guadeloupe car il existe un antagonisme fondamental entre les intérêts des travailleurs et consommateurs guadeloupéens d'une part et les intérêts des trusts monopolistes français d'autre part qui détiennent à la fois, la terre, les moyens de production et de transport, le commerce et l'administration. Il est de plus en plus acquis dans les plus larges couches que les problèmes guadeloupéens ne peuvent être résolus que par la prise en main par le peuple guadeloupéen de tous les leviers de commande de la vie politique, économique et sociale des travailleurs est indissolublement liée à la lutte pour la souveraineté nationale ; ces deux objectifs forment, naturellement un tout qu'il est impossible de dissocier.

- Le cheminement progressif de l'idée autonomiste au sein des masses laborieuses.
- Le désintéressement significatif du peuple guadeloupéen pour tout ce qui concerne la politique française, marqué notamment par un absentéisme important des électeurs lors du dernier référendum et des élections législatives (près

de 60 010 d'abstention en dépit du bourrage massif et frauduleux des urnes organisé sous le patronage officiel).

- Enfin le fait le plus déterminant est encore l'engagement total de la jeunesse quelle que soit son origine sociale, et singulièrement de la grande masse des étudiants dans la lutte pour l'émancipation politique.

4. NÉCESSITÉ D'UNE LUTTE RÉVOLUTIONNAIRE

La revendication du peuple guadeloupéen est une revendication nationale. Elle vise avant tout à transformer l'état de choses existant dans ce qu'il a de plus fondamental et de plus essentiel. Il s'agit de transformer radicalement la Guadeloupe, de créer une Guadeloupe libre et socialiste conformément aux exigences de notre temps, aux aspirations et aux besoins les plus impératifs de notre peuple.

La politique d'adaptation ou de réformes qui ne touchent pas aux structures en place débouche fatalement sur une impasse. Elle relève de la démagogie. C'est donc une véritable révolution qu'il faut réaliser en Guadeloupe. (...)

6. LES OBJECTIFS DE LA RÉVOLUTION

Il résulte de l'analyse faite plus haut que la Révolution doit amener nécessairement la Guadeloupe à la pleine souveraineté.

Le mot d'ordre d'autonomie a constitué une étape nécessaire dans le processus de libération idéologique de la Guadeloupe s'il a tenu compte des conditions subjectives liées d'une part aux difficultés de poser de façon concrète le problème, à un certain complexe sur les possibilités d'avenir d'une Guadeloupe totalement émancipée et, d'autre part, à certains sentiments, d'attachement pour la France, aujourd'hui ce mot d'ordre paraît insuffisant ou insuffisamment explicite en raison du fait même que l'idée a largement pénétré dans les masses et que, pris en lui-même, le mot d'autonomie couvre un champ trop vaste d'interprétations.

Pour répondre aux aspirations de notre peuple et apporter des solutions conformes aux exigences de notre temps, la Révolution devra nécessairement déboucher sur un régime de démocratie.

Tout cela implique donc deux impératifs fondamentaux de la Révolution :

- 1 °) Accession de la Guadeloupe à la pleine souveraineté ;
- 2° Établissement en Guadeloupe d'un régime de démocratie populaire.

La pleine souveraineté nationale

La lutte révolutionnaire a pour objectif de soustraire la Guadeloupe à la tutelle coloniale et à toute tutelle étrangère. Les Guadeloupéens veulent construire leur destin à l'exemple de tous les autres peuples et non subir un destin qu'on leur impose ; cela implique l'édification de la Guadeloupe en un état souverain dirigé par :

1. Une assemblée législative élue par le peuple ;
 2. Un gouvernement révolutionnaire appuyé sur le peuple et contrôlé par lui.
- Ces deux pouvoirs détenant les attributs de la souveraineté nationale.

Rapports avec la France

La destruction des structures coloniales, -l'accession à la pleine souveraineté, signifient l'établissement de nouveaux rapports entre l'ancienne métropole et la Guadeloupe. Seule l'issue de la lutte déterminera le caractère de ces nouveaux rapports.

La Guadeloupe dans la Caraïbe

La Guadeloupe, de par sa situation même, est à vocation caraïbe. Le peuple, dans sa grande majorité, est sensible à tout ce qui se passe dans la Caraïbe et dans l'Amérique latine ; les progrès de la révolution cubaine sont suivis avec un intérêt croissant par les masses laborieuses. C'est la conjonction des divers colonialismes français, britannique, hollandais, espagnol et américain qui a dressé l'artificielle barrière qui existe entre les différents peuples de la Caraïbe.

Une des tâches essentielles de la Révolution sera de combattre cette barrière et de faciliter le rapprochement entre les différents pays de la Caraïbe.

A l'égard de nos frères de la Martinique et de la Guyane, la Révolution adoptera une attitude de solidarité agissante et fera tout pour faciliter le mouvement vers l'unité.

En dépit des spécificités propres à chacun des pays, de nombreuses raisons rapprochent ces trois pays et singulièrement la Guadeloupe et la Martinique. Il est évident que

- Dans l'immédiat : une solidarité étroite dans la lutte, une entente conjointe sur les objectifs ainsi qu'une coordination de l'action ne pourront que renforcer le mouvement d'émancipation dans ces pays et hâter le moment de leur libération ;

- Pour l'avenir : une coopération étroite de ces pays dans tous les domaines, politique, économique, culturel, ne pourra que consolider le devenir respectif de chacun d'eux et faciliter leur édification en États modernes.

En tout état de cause, la construction en commun, l'établissement de liens organiques entre ces pays ne peuvent être possible et efficaces que s'ils sont réalisés par des peuples devenus libres et que si, une fois libérés, ils s'engagent dans des voies démocratiques semblables. C'est pourquoi nous ne pouvons souscrire d'ores et déjà à telle ou telle forme d'union, car ce serait établir un préalable qui pourrait par la suite se révéler dangereux pour le devenir respectif de ces pays, dans la mesure où il pourrait faire le jeu de l'impérialisme dans la pratique.

Entre la dilution au sein d'un groupement vague niant l'originalité, les besoins et les aspirations respectifs de chaque partie et le confinement dans un particularisme national, étroit et chauvin, il y a assurément la place pour une entente profonde et durable.

Les aspirations à l'unité se situent dans une perspective historique juste. Elles traduisent le besoin de libération des masses, leur désir de mettre le maximum de forces en mouvement pour briser tous les obstacles à leur promotion. Pour

faire avancer vers l'unité, il ne suffit plus aujourd'hui de se référer seulement à des facteurs subjectifs.

«L'unité entre des pays distincts est une œuvre gigantesque qui doit se poser dans le cadre d'options idéologiques, politiques et économiques communes correspondant aux intérêts des masses populaires».

Ouverture sur le monde

Un des facteurs non négligeable de notre développement est la possibilité pour notre pays de bénéficier de l'aide technique et financière des autres pays du monde.

C'est pourquoi, en matière de politique étrangère, la Guadeloupe doit jouir d'une liberté d'action.

C'est pourquoi la Guadeloupe doit pouvoir se faire représenter auprès des principaux organismes internationaux.

L'argument répandu selon lequel la libération politique des Antilles transformerait ces pays en bases militaires au service d'un bloc, ne résiste pas à l'examen. Il est directement inspiré par les colonialistes qui visent, en spéculant sur la volonté pacifiste de nos peuples, à mobiliser la sensibilité antillaise au service de leurs intérêts et à prolonger la tutelle coloniale.

Un régime démocratique et populaire.

La prise en main par notre peuple de ses propres affaires suppose l'orientation de la Révolution vers un régime démocratique et populaire ; dire l'union consciente de toute les couches de la population pour la construction de la Guadeloupe dans le cadre des principes socialistes.

Le but primordial de la Révolution doit être la transformation radicale du système économique actuel de profit en une économie de besoins : la satisfaction des besoins essentiels du peuple.

Seule une perspective socialiste peut créer les conditions adéquates à cette transformation. L'édification de la Guadeloupe en Etat moderne, la résolution efficace des problèmes, le triomphe contre les obstacles de toutes sortes et les immenses difficultés ne seront possibles que dans le cadre d'un régime qui permet l'initiative, la vigilance et le contrôle du peuple.

Le développement accéléré du sens de la responsabilité collective est en l'occurrence facteur de progrès et gage de succès.

Les trois objectifs suivants constituent les principes fondamentaux de la Révolution en matière économique :

- 1 - Réforme agraire assurant le contrôle du peuple sur la propriété foncière et sur la production agricole ;
- 2 - Refonte du commerce ;
- 3 - Industrialisation, source d'activités nouvelles et d'utilisation du potentiel humain de travail ;
- 4 - La planification scientifique et démocratique seule capable d'assurer le développement harmonieux, proportionné et rapide de l'économie dans tous ses secteurs (agriculture, industrie, commerce, transport, pêche, etc.) constituera

le principe essentiel, le moteur qui permettra d'atteindre dans toute leur ampleur ces objectifs.

7. LES CONDITIONS DU SUCCÈS

Telles sont dans leurs grandes lignes les conditions de l'émancipation de notre pays.

Jamais les chances de succès n'ont été si grandes ; il faut savoir les saisir. «La force du mouvement national est fonction du degré de participation à ce mouvement de vastes couches de la nation, du prolétariat et de la paysannerie».

Toutes les difficultés, toutes les oppositions, toute résistance du colonialisme, seront rapidement balayées quand le peuple aura compris la nécessité de s'unir sur la base de ces principes pour briser le cadre d'une domination triséculaire.

LE G.O.N.G. - Adopté en Assemblée générale - juin 1963